

en ligne en ligne

BIFAO 92 (1993), p. 111-115

Luc Gabolde

La date du Livre des Morts de Tentnoub.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922	Athribis X	Sandra Lippert	
9782724710939	Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica	
9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard	
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas	
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène	
médiévale			
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant	
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à		
l'étranger (BAEFE)			
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LA DATE DU LIVRE DES MORTS DE TENTNOUB

Dans la salle des papyrus de l'IFAO est conservé un fragment de Livre des Morts au nom d'une certaine Tetnoub [fig. 1]. Ce document, retrouvé et conditionné sous verre en 1983 par les soins de M^{lle} Annie Gasse, n'est, en fait, pas complètement inconnu puisque U. Bouriant rapporte avoir vu un papyrus funéraire au nom d'un personnage identique, alors que des pillards effectuaient des fouilles clandestines dans une tombe de Dra-Abou al-Nagga, en décembre 1888. Le Livre des Morts en question voisinait avec quelques haches de bronze « d'un beau travail » et des pointes de flèches extraites de la même sépulture 1. Bouriant donna dans sa note de voyage la généalogie du destinataire, qu'il avait pu hâtivement copier, mais n'acquit apparemment pas le papyrus pour le compte de l'Institut. Quoi qu'il en soit, le fragment ne fut pas mentionné dans l'inventaire des objets conservés à l'IFAO que H. Gauthier publia en 1916². Cet auteur y fait néanmoins une première fois allusion en 1908, en note à une mention de cône funéraire au nom de Nebseni 3 et une seconde fois en 1914, dans son Livre des Rois 4. Mais, dans chaque cas, son unique source d'information semble être la note publiée par Bouriant. La date à laquelle le papyrus est arrivé à l'Institut demeure donc obscure mais elle paraît, en tout état de cause, postérieure à 1916.

Le fragment principal, inscrit sur le recto seul, mesure aujourd'hui 26,4 cm de haut sur 29,3 cm de large et il a conservé, par endroit, la presque totalité de sa hauteur puisque seuls 0.5 cm manquent en bas de la col. x + 7 et 0.6 cm en haut de la col. x + 12. En comptant des marges hautes et basses d'au moins 1.5 cm, ainsi que l'un des deux petits morceaux détachés permet de les supposer, on peut estimer la hauteur

^{1.} U. Bouriant, « Notes de voyage », RecTrav XI, 1889, p. 140.

orientale du Caire», BIFAO 12, 1916, p. 125-144.

^{2.} H. Gauthier, « Monuments et fragments appartenant à l'Institut français d'archéologie

^{3.} *Id.*, *BIFAO* 6, 1908, p. 135.

^{4.} Id., LdR III, p. 426, addition à la p. 259.

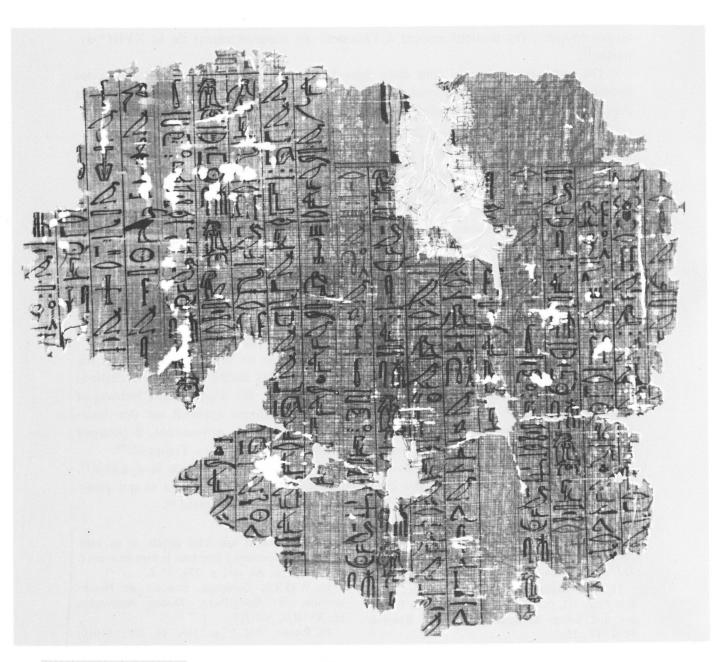
primitive à environ 30,5 cm. Le rouleau avait été constitué à partir de feuilles plutôt étroites dont la largeur avoisinait une dizaine de centimètres seulement ⁵.

Le support est un papyrus d'une finesse rare. L'écriture est élégante et extrêmement soignée. La graphie des mots est ainsi abondamment développée et certains signes — comme le déterminatif de ms — présentent des détails particulièrement fouillés. Il est non moins remarquable que «l'état civil» de Tentnoub, comprenant titre et nom du père, nom du grand-père et nom de la mère, soit régulièrement donné dans toute son étendue, occupant par là même entre une et demie et deux colonnes. On a tenu, en outre, à ce que le début de chaque chapitre commençât à une nouvelle colonne, ce qui a eu pour effet de laisser souvent en fin de chapitre une portion plus ou moins longue de papyrus inutilisée ⁶; enfin, on a agrémenté le texte de vignettes finement exécutées, à des endroits où habituellement il n'en figure pas ⁷: à l'évidence, il s'agissait là d'un exemplaire luxueux du Livre des Morts dont on n'a pas cherché à économiser le support.

Les signes sont tracés à l'encre noire, à l'exception des titres de rubriques inscrits en rouge. L'ensemble des textes est écrit en sens rétrograde; lignes et colonnes se lisent et se succèdent de la gauche vers la droite et les signes eux-mêmes, des hiéroglyphes cursifs, sont tournés vers la droite ⁸. Les colonnes sont séparées les unes des autres par des traits simples à l'encre noire mais les séparations de chapitres sont constituées de traits doubles à l'encre rouge. La portion conservée rassemble des fragments des chapitres 30A, 43, 45 et 93 du Livre des Morts.

Bouriant estimait, sur des critères épigraphiques, ne pas pouvoir dater le document antérieurement aux XXI°-XXII° dynasties, et Gauthier, faute de disposer du papyrus lui-même, ne put que suivre sa proposition. Cependant, l'examen de l'original fournit des indices qui permettent de faire remonter cette date de plusieurs siècles et de le placer à l'extrême fin de la XVIII° dynastie ou au tout début de la XVIII° dynastie. En effet, la graphie du signe j'h permet d'assigner au texte une date antérieure à l'an 22 d'Amosis 9, alors que les écritures développées de ms, avec un déterminatif dont le

- 5. J. Černý (Papers and Books in Ancient Egypt, 1952, p. 8 sq.) relevait que les feuilles composant les manuscrits du Moyen Empire étaient plus larges que celles utilisées au Nouvel Empire, mais les dimensions qu'il notait pour cette dernière époque étaient comprises entre 16 et 20 cm.
- 6. Comme ce fut le cas pour le payrus funéraire de Youya (E. Naville, *The Funeral Papyrus of Iouiya*, pl. VII-IX, entre autres).
- 7. Au-dessus des chapitres 45 et 93 du Livre des Morts (col. x + 10 à x + 18). Elles représentent des personnages féminins debout, sans parallèle exact. Cf. I. Munro, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie*, p. 77 et 93.
- 8. Cette habitude ancienne fut bouleversée par le passage au hiératique, non sans séquelles; Naville relevait ainsi que les textes tardifs qui tentaient d'utiliser les hiéroglyphes cursifs, four-millaient d'erreurs et étaient parfois copiés à contresens (Naville, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie*, p. 5 sq.).
- 9. Cl. Vandersleyen, Les Guerres d'Amosis, p. 205-228. Sans remettre réellement en cause ce système de datation ni apporter de contre-exemple, R. Hari (CdE LXIII/125, 1988, p. 97) émettait quelques réserves, estimant qu'il ne fallait pas attendre des anciens Égyptiens une rigueur absolue dans l'emploi de telle ou telle graphie.







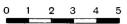


Fig. 1. Papyrus funéraire de l'IFAO au nom de Tentnoub.

traitement est très particulier ¹⁰, sont, là encore, d'un usage qui, sans être inconnu aux autres époques, fut particulièrement à l'honneur au commencement de la XVIII° dynastie ¹¹.

Du reste, les noms qui sont cités dans le papyrus sont caractéristiques de cette époque, dans une séquence généalogique qui constitue, comme l'avait vu Bouriant, la principale information que renferme le document :

> Tentnoub, juste de voix, qu'a engendrée le fils royal Ahmès juste de voix, fils de Nebsenou, qu'a mise au monde la maîtresse de maison Ahmès.

Aucun de ces personnages n'est connu par ailleurs de manière certaine. Tentnoub est un nom qui se répand au début de la XVIII^e dynastie ¹². Une jeune femme, mentionnée sur le site de Dra-Abou al-Nagga, dans la tombe de Hery ¹³, le porte, tout comme une autre citée sur la stèle JE 59636, où le nom est cette fois écrit in l'a, mais aucune des deux ne peut avoir vécu avant l'an 22 d'Amosis, puisqu'elles sont l'une et l'autre les descendantes de personnages que l'on doit situer, à partir de ces mêmes mentions et en suivant le critère établi par Cl. Vandersleyen, après cette date.

Les « fils royaux » Ahmès sont légion; quelques-uns ne sont assurément pas fils de rois ¹⁵, comme le propriétaire de la stèle JE 59636 déjà mentionné ¹⁶ ou le destinataire d'une toile funéraire conservée à Uppsala et Turin, fils d'un certain Nebsou et d'une « maîtresse de maison » Ian ¹⁷. Un « fils royal » Ahmès apparaît sur des documents trouvés à Dra-Abou al-Nagga et, compte tenu de cette provenance, il pourrait bien s'agir, cette fois-ci, du même personnage que le père de notre Tentnoub ¹⁸.

Nebsenou est encore un nom dont l'usage est privilégié au début de la dynastie ¹⁹. On le rencontre notamment sur des cônes trouvés à Dra-Abou al-Nagga et qui pourraient bien, de ce fait, être eux aussi en relation avec notre document ²⁰.

- 10. Semblable, mais non identique, à celui relevé sur une stèle de la XVII^e dynastie par J.-J. Clère (ZÄS 68, 1932, p. 42-47).
- 11. Cf. ms naître, chez Hery par exemple (TT12, LD Texte III, p. 238, Amosis-Aménophis 1er) ou sur une pointe de lance au nom de Kamosis (Urk. IV, 13).
- 12. H. Ranke, PN I, p. 360, 22, avec comme date le « Nouvel Empire ».
 - 13. LD Texte III, p. 238.
 - 14. P. Lacau, Mél. Mariette, p. 211-227.
- 15. Cf. B. Schmitz, Untersuchungen zum Titel S3-njswt «Königssohn», p. 267-287.
- 16. Lacau, loc. cit. Il est né d'une certaine Téti et n'est apparemment pas d'ascendance

- royale puisque ni son frère Séneb, ni sa sœur Néfertary ne portent à leur tour le titre de s3-nswt.
 - 17. Munro, op. cit., p. 274, nº 4.
- 18. W.G.S.S. Compton, marquis de Northampton, W. Spiegelberg, *Theban Necropolis*, pl. XVIII/5, XIX/16.
- 19. Ranke, PN I, p. 186, 13 (CG 61016, G. Daressy, Cercueils de la cachette royale, p. 21-24, P. BM 9900, entre autres). Le nom adopte de nombreuses variantes: (CG 20304) ou (BM 282). Le papyrus funéraire de Nebseni au British Museum date, semble-t-il, du milieu de la XVIII° dynastie (Thoutmosis IV d'après le style).
 - 20. Gauthier, BIFAO 6, 1908, p. 134 sq.

Enfin, venant à l'appui de la datation proposée précédemment, on remarquera l'association particulièrement prisée en ce début de XVIII^e dynastie des chapitres 30A, 43, 45 et 93 ²¹, l'absence de désignation du défunt comme « Osiris » ²², ou encore des détails paléographiques comme le ⇒ proche de ⇒ ²³, ou la graphie du signe ★ ²⁴. En revanche, l'emploi de → est une exception puisque Naville le consignait à la fin de la XVIII^e dynastie, alors qu'auparavant, on avait, selon lui, plutôt recours à → ²⁵.

Le papyrus, malgré sa date qui remonte au début de la XVIIIe dynastie, mentionne des personnages qui vécurent, eux, à la fin de la XVIIIe dynastie. Ainsi, en postulant arbritrairement que Tentnoub avait au moins une vingtaine d'années à sa mort, survenue avant l'an 22 d'Amosis, on en vient à admettre qu'elle serait alors née avant l'an 2 de ce roi et que ses parents, le «fils royal» Ahmès et la maîtresse de maison Ahmès, eux-mêmes âgés d'environ vingt ans lors de sa naissance, auraient vu le jour au tout début du règne de Seqenenrê II alors que l'ancêtre Nebsenou, qui peut avoir eu lui aussi une vingtaine d'années lors de cette paternité, serait né sous Sobekemsaf II ou les derniers Antef (VI et VII) de la XVIIe dynastie 26.

Des fouilles ont été récemment entreprises par l'Institut allemand dans ce secteur de la nécropole; peut-être permettront-elles d'identifier la sépulture pillée il y a plus de cent ans et de compléter nos connaissances sur cette famille aisée du tout début de la XVIII^e dynastie ²⁷.

- 21. Groupés par deux, 30A-43 et 45-93: P. de Nou (BM 10477; Munro, *Untersuchungen zu den Totenbuch-Papyri der 18. Dynastie*, n° 25), P. d'Amenhotep (Munro, *op. cit.*, n° 11, Aménophis II), P. de Mesemneter, (Louvre E 21324; Munro, *op. cit.*, n° 24, Hatchepsout-Thoutmosis III), P. anonyme, (Louvre E 11085; Munro, *op. cit.*, n° 72, début XVIII° dynastie-Thoutmosis III).
- 22. Qui ne devient courante dans les Livres des Morts que pendant la XIX° dynastie (Naville, *Iouiya*, p. 4). On doit noter toutefois que Bouriant (et à sa suite Gauthier) lisait \(\begin{array}{c} \cdot \cdot \end{array}\), « Osiris » devant le nom de la défunte alors que cette désignation n'apparaît pas sur le fragment de l'IFAO. Ce détail suggère que c'est une autre partie du papyrus que Bouriant a vue et que la mention osirienne n'était pas partout écrite. Bien que

cette dénomination soit en général systématique, Naville a relevé une autre exception de ce genre chez Youya (Naville, *Iouiya*, p. 4).

- 23. Munro, op. cit., pl. XVIII/2.
- 24. Munro, *op. cit.*, p. 196, établit une différence entre qui serait anté-amarnien et qui serait post-amarnien. À vrai dire, le fragment discuté ici montre une graphie qui serait plutôt à mi-chemin entre les deux formes.
- 26. J. von Beckerath, ZZz, ÄgForsch 23, 1964, p. 224.
 - 27. Cf. D. Poltz, MDIAK 48, 1992, p. 109-130.